



**Dalmatien
sans
Famille**

www.dalmatiensansfamille.fr

A savoir avant d'être famille d'accueil d'un dalmatien :

Très vif et énergique, le Dalmatien sait rester calme à la maison, s'il peut se dépenser quotidiennement en liberté. C'est le compagnon idéal des cyclistes, des cavaliers, mais avant tout des adeptes de la marche à pied. Il est à déconseiller formellement aux sportifs sur canapé et aux fervents adeptes de la télévision ! Intuitif et doté d'une très forte personnalité, le Dalmatien ne pourra exprimer son tempérament subtil et équilibré que s'il bénéficie d'une éducation ferme mais bienveillante. Très attaché à ses maîtres, dont la présence le comble de bonheur, il sait rester seul quand il le faut. Il ne supportera pas de rester livré à lui-même du matin au soir, même s'il dispose d'un jardin.

Qu'est-ce qu'une famille d'accueil (FA) ?

Les FA sont des foyers qui hébergent des animaux de façon temporaire. C'est accueillir un animal comme si c'était le vôtre, lui ouvrir votre porte pour lui apporter le bonheur d'un foyer le temps de trouver sa famille définitive. Le but est de permettre à l'animal de rester dans un contexte familial le temps d'un changement de famille, d'éviter le placement en refuge ou d'en limiter la durée et les traumatismes.

Grace aux liens créés avec l'animal hébergé, la FA a un rôle dans la sociabilisation (en confrontant le chien à un maximum de situations qu'il sera susceptible de rencontrer par la suite) et dans l'éducation afin que l'adoption se déroule dans les meilleures conditions.

Les familles d'accueil récupèrent le chien avec un passé, qu'on ne connaît pas toujours. Il faut savoir lui laisser le temps de s'adapter à son environnement et avoir une patience suffisante pour le rééduquer.

Qui peut être FA ?

Tout le monde peut se proposer comme FA. Suivant le mode de vie, les dimensions du foyer, le schéma familial, les animaux et l'environnement de chacun, l'association choisira un chien susceptible de s'adapter le mieux à la FA et le lui proposera.

Pour combien de temps ?

L'accueil peut être à durée variable, de 10 jours (temps de convalescence par exemple) à plusieurs mois, l'idéal étant d'éviter au dalmatien de changer de famille d'accueil afin de limiter les traumatismes.

Budget à prévoir :

L'association prend à sa charge les frais vétérinaires de l'animal. L'alimentation est à la charge de la famille d'accueil. Nous pouvons parfois fournir du matériel à nos familles d'accueil lorsque nous récupérons des dons de fournitures auprès de particuliers.

Dalmatien Sans Famille

Association loi 1901 d'aide au remplacement de dalmatiens, déclarée à la Préfecture d'Avignon le 19/01/2008

n° W842004703 - n° SIRET 53188101900024

5 chemin du haut Breuil - 78113 Grandchamp

07 71 00 50 45 - contact@dalmatiensansfamille.fr – www.dalmatiensansfamille.fr



**Dalmatien
sans
Famille**

www.dalmatiensansfamille.fr

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL Mieux vous connaître.

Ce questionnaire ne se veut en aucun cas intrusif, il a pour but de mieux vous connaître afin de vous confier l'animal qui vous conviendra le mieux.

VOUS :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal + Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

De combien de personnes se compose votre foyer ?

Quel âge avez-vous ?

Combien y a-t-il d'enfants ? Précisez leur âge

Disposez-vous de beaucoup de temps libre en semaine ? Le week-end ?

Le chien devra-t-il savoir rester seul sans problème ?

A partir de quand seriez-vous prêts à accueillir un animal ?

Accepteriez-vous d'accueillir un animal devant recevoir une éducation ?

Accepteriez-vous d'accueillir un animal devant recevoir un traitement médical ?

Dalmatien Sans Famille

Association loi 1901 d'aide au remplacement de dalmatiens, déclarée à la Préfecture d'Avignon le 19/01/2008
n° W842004703 - n° SIRET 53188101900024

5 chemin du haut Breuil - 78113 Grandchamp

07 71 00 50 45 - contact@dalmatiensansfamille.fr – www.dalmatiensansfamille.fr



**Dalmatien
sans
Famille**

www.dalmatiensansfamille.fr

VOTRE HABITATION :

Vous habitez un appartement ou une maison ?

A la ville, à la campagne ?

Possédez-vous un jardin ?

Quelle est sa superficie ?

Est-il bien clôturé ?

Type de clôture (mur, haie, grillage) :

Quelle est sa hauteur ?

Vos voisins sont-ils proches ?

VOS ANIMAUX :

Avez-vous des chiens ? Combien :

Sont-ils vaccinés ?

Où dorment-ils ?

Pour chaque chien, préciser :

Son âge :

Son sexe :

Stérilisé ou non :

Votre chien s'entend-il avec les chiens du même sexe ?

Du sexe opposé ?

Pour les chiennes non stérilisées, précisez si vous avez la possibilité de les séparer d'un chien mâle lors des chaleurs :

Avez-vous des chats ?

Avez-vous d'autres animaux à votre domicile ? Précisez

Avez-vous une préférence concernant le sexe de l'animal en accueil ?

Son âge ?

Dalmatien Sans Famille

Association loi 1901 d'aide au remplacement de dalmatiens, déclarée à la Préfecture d'Avignon le 19/01/2008

n° W842004703 - n° SIRET 53188101900024

5 chemin du haut Breuil - 78113 Grandchamp

07 71 00 50 45 - contact@dalmatiensansfamille.fr – www.dalmatiensansfamille.fr



**Dalmatien
sans
Famille**

www.dalmatiensansfamille.fr

A propos de votre vétérinaire :

Avez-vous un vétérinaire attitré ?

Si oui, merci d'indiquer ses coordonnées :

Acceptera-t-il de faire un tarif association ?

Autres renseignements utiles :

L'association s'engage à vous donner sa réponse dans les plus brefs délais ; en cas de réponse favorable, vous devrez fournir les pièces suivantes :

- photocopie de votre pièce d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

Conformément à loi française, l'animal est placé sous la responsabilité de son gardien (pas de son propriétaire). Les animaux placés en FA chez vous sont sous votre responsabilité, assurez-vous donc qu'ils soient bien couverts par votre assurance responsabilité civile.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

A _____, le

Signature obligatoire :

Formulaire à renvoyer **daté et signé**, par la poste ou par mail (après l'avoir scanné) à l'adresse indiquée en bas de page.

Dalmatien Sans Famille

Association loi 1901 d'aide au remplacement de dalmatiens, déclarée à la Préfecture d'Avignon le 19/01/2008

n° W842004703 - n° SIRET 53188101900024

5 chemin du haut Breuil - 78113 Grandchamp

07 71 00 50 45 - contact@dalmatiensansfamille.fr – www.dalmatiensansfamille.fr